

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2018

PRÉPARATION AU RETRAIT DU ROYAUME-UNI DE L'UE - (N° 1388)

Adopté

AMENDEMENT

N° 53

présenté par
M. Holroyd, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 9, après le mot :

« mesure »,

insérer les mots :

« relevant du domaine de la loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.